



## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

À la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenue le 8 juin 2020 à 15h00, en mode de visioconférence, à laquelle sont présents :

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| Jean-Guy Galipeau,   | Amherst   |
| Évelyne Charbonneau, | Huberdeau |
| William Howe,        | Arundel   |
| André Ste-Marie,     | Brébeuf   |
| Pierre Bertrand      | Montcalm  |

Formant tous quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Galipeau.

Le quorum étant constaté, M. Jean-Guy Galipeau président, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte, il est 15h00.

Bernard Davidson, greffier

### **1. RÉSOLUTION NUMÉRO 175-06-2020** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le conseil d'administration de la régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest siège ce 8 juin 2020 par voie de visioconférence.

Chacune des personnes s'est identifiée individuellement lors de la connexion.

Assiste également à la séance par visioconférence Bernard Davidson, greffier pour la régie.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire Québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;



## **Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest**

CONSIDÉRANT le décret 388-2020 qui prolonge le décret numéro 222-2020 lequel est toujours en vigueur;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, les membres du conseil et les officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance du 8 juin 2020 par visioconférence;



## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Évelyne Charbonneau

QUE le conseil de la régie accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer et voter par visioconférence.

Cette séance est enregistrée à des fins publiques.

### **2. RÉSOLUTION NUMÉRO 176-06-2020** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R176-06-2020**

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que rédigé avec dispense de lecture:

#### ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2020.
- 4- Ratification des comptes à payer.
- 5- Relevé des heures de Bernard Davidson pour le mois de mai.
- 6- Soumissions financement par crédit-bail pour les 2 camions Western Star 4700 année 2021 et bennes Labrie.
- 7- Compte rendu des opérations du mois de mai, collecte des matières organiques et autre (s).
- 8- Covid-19. Effets possible sur la production des camions
- 9- Varia.
- 10- Période de questions
- 11- Levée de la séance.



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale  
des matières résiduelles de l'ouest**

**Adoptée à l'unanimité**

**3. RÉSOLUTION NUMÉRO 177-06-2020**  
**RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MAI**  
**2020**

**R. 177-06-2020**

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2020 a été remis à chaque membre du conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Évelyne Charbonneau

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2020 soit ratifié tel que déposé et rédigé. Résolutions numéros 167-05-2020 à 174-05-2020 inclusivement.

**Adoptée à l'unanimité**

**4. RÉSOLUTION NUMÉRO 178-06-2020**  
**RATIFICATION DES COMPTES À PAYER AU 31 MAI 2020**

**R.178 -06-2020**

CONSIDÉRANT que la liste des comptes à payer en date du 31 mai 2020 pour un total de 38,380.11\$ a été transmise à chaque membre du Conseil d'administration et que ceux-ci en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

QUE la liste des déboursés soit approuvée et d'en autoriser le paiement.

**Adoptée à l'unanimité**

**5. RÉSOLUTION NUMÉRO 179-06-2020 APPROBATION DU**  
**RELEVÉ DES HEURES TRAVAILLÉES DE BERNARD DAVIDSON**  
**POUR LE MOIS DE MAI 2020**



## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

Bernard Davidson, coordonnateur et greffier dépose son relevé des heures travaillées pour le mois de mai pour un total de 39 heures 45 minutes. La semaine du 10 mai et celle du 24 mai a généré plus d'heures en raison du temps consacré à l'appel d'offres pour le financement des camions et un nombre plus élevé d'interventions en raison de bris des camions et l'implantation de la collecte des matières organiques.

Il est proposé par M. André Ste-Marie

QUE le relevé des heures travaillées soit approuvé et d'en autoriser le paiement.

Adoptée à l'unanimité

### **6- RÉSOLUTION NUMÉRO 179-06-2020 SOUMISSIONS FINANCEMENT PAR CRÉDIT-BAIL POUR LES DEUX (2) CAMIONS WESTERN STAR ANNÉE 2021 ET BENNES LABRIE**

CONSIDÉRANT que la régie des matières résiduelles de l'ouest ci-après appelée la RIMRO a procédé à une demande de soumissions publiques pour l'achat de deux camions Western Star modèle 4700, année 2021 équipés de bennes Labrie avec bras automizer et que le devis prévoyait un financement par crédit-bail ;

CONSIDÉRANT que la présence de la COVID-19 pourrait occasionner des délais dans la livraison des camions;

CONSIDÉRANT que la RIMRO a retenue l'option de financement sur une période de sept ans (84 mois) avec valeur de rachat équivalent à dix pour cent (10%) de la valeur initiale de chaque camion à la fin du terme;

CONSIDÉRANT que la RIMRO au cours de la séance du 14 mai 2020 a demandée de procéder à un appel d'offres par invitation (s) auprès de trois soumissionnaires potentiels pour l'obtention du financement;

CONSIDÉRANT que le montant à financer est de 719137.\$ plus les taxes applicables;



## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

CONSIDÉRANT que suite à l'appel d'offres 172-05-2020, deux (2) soumissions ont été reçues,

1<sup>ère</sup> soumission Services financier Rexcap ayant sa place d'affaires à Sherbrooke (Crédit municipal & Manufacturier Rexcap inc) l'établissement de financement étant la Banque Royale crédit-bail inc. à un taux d'intérêt indexable de 3,13% soit 0,89% plus une majoration de 2,24%;

2<sup>e</sup> soumission : Crédit-Bail Spar Leasing inc. ayant sa place d'affaires à Québec, l'établissement de financement étant la banque HSBC Canada à un taux d'intérêt indexable de 3,05% soit 0,85% plus une majoration de 2,20%, seul les coûts des fonds variera la majoration demeurera la même; le tout tel que plus amplement précisé aux documents de soumissions et ses annexes signées et datée du 3 juin 2020 par Monsieur Jean-Guy Barbeau, représentant autorisé par résolution;

CONSIDÉRANT que le greffier Bernard Davidson a répondu aux questions des membres de la RIMRO et que le président M. Jean-Guy Galipeau a demandé à chaque membre de s'exprimer;

Il est proposé par M. William Howe et unanimement résolu

QUE la RIMRO accepte la soumission la plus basse étant celle de Crédit-Bail Spar Leasing inc. à un taux d'intérêt indexable de 3,05% (0,85% plus une majoration de 2,20%) seul les coûts des fonds variera, la majoration demeurera la même, soit acceptée à la condition expresse que toute et chacune des conditions prévues à l'appel d'offres 172-05-2020 soit respectée et plus particulièrement la clause 5 du devis exigeant que le soumissionnaire retenu confirme une autorisation de crédit dans les dix (10) jours de l'adjudication, ce délai étant un délai de rigueur;

QU'À défaut de respecter toutes les conditions énoncées la présente résolution sera considérée comme nulle et non applicable;

QUE le président Monsieur Jean-Guy Galipeau ou en son absence la vice-présidente Madame Évelyne Charbonneau ainsi que la secrétaire-trésorière Madame France Bellefleur soient autorisés à signer pour et nom de la Régie



## **Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest**

intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest (RIMRO) tout contrat et document nécessaires à l'obtention du financement avec Spar Leasing inc. et la banque HSBC.

QUE l'extrait de cette résolution soit envoyée par courriel à Monsieur Jean-Guy Barbeau, représentant de Spar Leasing inc. avec preuve d'envoi et de lecture.

Adoptée à l'unanimité

### **7- COMPTE RENDU DES OPÉRATIONS DU MOIS DE MAI 2020**

Le greffier dresse un compte rendu des principales opérations de la RIMRO au cours du mois de mai et répond aux questions des membres.

Entre autre, le début des collectes des matières organique a fait en sorte que la première collecte de bacs noir mensuelle a générée une quantité importante de déchets collectés par municipalité, pour plusieurs municipalités il s'agit de plus du double d'une collecte normale;

Un compte-rendu des quantités de matières organiques est fait pour l'ensemble des municipalités de la régie;

Un rappel est fait que s'il y a des besoins spéciaux de collectes dans certaines municipalités il y a possibilité d'offrir le service selon les disponibilités en s'adressant au coordonnateur. Tel que prévu antérieurement uniquement le salaire du chauffeur incluant les avantages sociaux et le carburant sont alors facturés;

Nous avons eu un total de trois (3) bris mécanique et électrique au cours du dernier mois et deux (2) crevaisons ce qui entraîne parfois des délais dans les collectes.

Monsieur Pierre Bertrand demande que lors de bris entraînant un retard, d'en informer les municipalités le plus tôt possible.

Une rencontre s'est tenue avec les chauffeurs le 27 mai dernier;



## **Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest**

Suite à des demandes de certaines municipalités, des modifications ont été apportées au circuit de collectes afin d'améliorer la situation particulièrement aux endroits où il y a des îlots de bacs;

Suivi des plaintes des citoyens (une majorité des plaintes s'avère non fondées).

### **8- COVID-19 – EFFETS POSSIBLE SUR LA PRODUCTION DES CAMIONS**

Le greffier confirme avoir reçu l'information de Serge Brisebois de Centre du camion Mont-Laurier 2009 inc. que les camions seraient livrés chez Labrie en septembre 2020.

En raison de la covid-19, et suite à des entretiens avec Louis-Charles Lefebvre de Labrie il est possible que la livraison des camions soit retardée. En effet, Labrie a fermée temporairement ses portes en raison de la pandémie, des quarts de travail ont été réduits et les mesures sanitaires mises en place ont eu pour effet de ralentir la production de fabrication des camions

Au cours du mois de juin, le greffier devrait avoir une confirmation précise de la date de livraison.

Dans l'éventualité où cette date dépasse le premier janvier, la régie devra prévoir de prolonger la location auprès d'Xperloc ou d'un autre fournisseur.

### **11. RÉOLUTION NUMÉRO 180-06-2020- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**R. 180-06-2020**

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR M. William Howe

QUE la séance soit levée.





**Procès-verbal de la Régie intermunicipale  
des matières résiduelles de l'ouest**

**Adoptée à l'unanimité**

*Je, M. Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code Municipal.*

\_\_\_\_\_  
*Président*

\_\_\_\_\_  
*Greffier*